

**27 mai 1920**

## **Cours d'assises de Dinant**

### **L'affaire Collard de Graide**

Alphonse-Marie-Séraphin Collard, cultivateur, né à Graide, le 25 février 1874, y domicilié, détenu, est accusé d'avoir à Graide, le 29 septembre dernier, volontairement, avec intention de donner la mort, commis un homicide sur la personne de Léon Brasseur.

C'est une manifestation patriotique en l'honneur des mutilés de Graide qui fut la cause initiale de cette affaire.

La rumeur publique accusait Collard d'avoir trafiqué avec l'ennemi. Quand le cortège passa devant la maison de l'accusé, des cris hostiles s'élevèrent. Brasseur était parmi les manifestants. Collard prétend qu'il était l'instigateur de la manifestation. Toujours est-il que, sortant peu après, et accostant Brasseur, il lui porta deux coups de couteau dans le ventre qui amenèrent, quelques jours plus tard, la mort de la victime.

Léon Brasseur était un combattant très estimé à Graide.

Collard prétend qu'il a été provoqué et même attaqué par sa victime et qu'il s'est cru en état de légitime défense.

Les débats ont commencé mardi.

Les audiences de mardi et mercredi ont été consacrées à l'interrogatoire de l'accusé et aux dépositions des témoins.

Collard a frappé, il l'avoue ; mais il n'a pas prémédité. Il était surexcité par les manifestations qui avaient été organisées en face de sa demeure.

On entendra ce jeudi, le réquisitoire et les plaidoiries. Le verdict sera rendu dans la soirée.